



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra



Département fédéral de l'intérieur (DFI)  
Office fédéral de la sécurité alimentaire et  
des affaires vétérinaires (OSAV)

## Communiqué de presse

Date 4 février 2016

Embargo 4 février 2016 à 11h00

---

### « Ouvrez l'œil avant d'acheter un chien ! »

**Une nouvelle campagne d'information attire l'attention des futurs propriétaires sur le fait qu'acheter un chien ne doit pas être une décision précipitée et rappelle les points à respecter pour éviter les mauvaises surprises. La publication de la brochure « Ouvrez l'œil avant d'acheter un chien ! » donne le coup d'envoi de la campagne lancée conjointement par l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires et la Protection Suisse des Animaux PSA.**

Internet fourmille de petites annonces attirant le regard des personnes souhaitant acheter un chien. Ces publicités proposent généralement des chiots d'origine inconnue mais aussi des chiens qui ont erré naguère dans les rues d'un pays. Aujourd'hui, près d'un chien sur deux provient de l'étranger. Cette origine étrangère n'est pas un problème si les chiens sont issus d'un bon élevage ou d'un refuge géré de manière sérieuse. Le problème est que le commerce de chiens en Europe est généralement illégal et provoque presque toujours de grandes souffrances aux animaux. Des chiots bien trop jeunes sont souvent remis à leur nouveau propriétaire sans documents officiels voire falsifiés, sur un parking, sortis d'un coffre de voiture. Nombre d'entre eux ont généralement été produits en masse dans des conditions difficiles, puis vendus sous une fausse indication d'âge et arrivent en Suisse affaiblis, voire malades. Il n'est pas rare que ces achats se terminent par la mort prématurée du chien.

Bien que les organisations de protection des animaux, les médias et les autorités informent et mettent en garde avec insistance de ne pas acheter de chiens d'origine inconnue, en moyenne 440 chiens ont passé la frontière chaque semaine en 2014 selon la statistique ANIS, dont un tiers au moins provenaient de « fabriques de chiots ». Une nouvelle recherche fouillée menée par la Protection Suisse des Animaux PSA a mis au jour des structures criminelles derrière la production en masse de chiots et le commerce international de ceux-ci.

#### **L'achat d'un chien sur Internet est très risqué**

Acheter un chien d'origine inconnue comporte de nombreux risques: la rage, par exemple. Cette maladie est transmissible de l'animal à l'homme et son issue est toujours fatale pour l'être humain et l'animal si elle n'est pas traitée. D'autres maladies peuvent nécessiter des traitements coûteux. Pour cette raison, il faut absolument respecter les conditions d'importation lorsqu'on introduit un chien en Suisse : il faut un passeport pour animal de compagnie, une identification du chien au moyen d'une puce électronique et une vaccination contre la rage en cours de validité. Il faut, en outre, déclarer le chien à la douane au moment de l'importation et s'acquitter de la taxe sur la valeur ajoutée.

## **L'achat d'un chien ne doit pas être une décision précipitée**

Les dispositions légales suisses permettant de restreindre les importations illégales de chiens ne suffisent pas pour résoudre le problème. Un appel est donc lancé aux futurs propriétaires de chien pour les responsabiliser. En s'informant et en sélectionnant soigneusement leur nouvel animal et leur vendeur, les futurs propriétaires contribuent à faire baisser le nombre de chiots produits dans des conditions contraires à la protection des animaux et à prévenir des transports de chiens à travers l'Europe par appât du gain.

Cette nouvelle campagne d'information est une mesure conjointe de l'OSAV et de la PSA pour lutter contre les importations illégales de chiens en Suisse. Elle a été préparée sur recommandation d'un groupe de travail composé de représentants des cantons, de la Direction générale des douanes, de la PSA et de l'OSAV. Le groupe de travail a été institué par l'OSAV suite à une interpellation déposée en mai 2014 par la conseillère nationale Maya Graf. Outre la présente brochure, un site Internet ([www.acheter-chien.ch](http://www.acheter-chien.ch)) a été ouvert: il fournit de nombreuses informations aux acheteurs intéressés. Pour attirer l'attention sur ce problème, des bannières publicitaires seront publiées ces prochaines semaines sur des plateformes de vente en ligne contenant des petites annonces proposant des animaux et un stand sera présent à la foire « Hund » de Winterthur. « Nous sommes convaincus qu'il est possible de réduire les importations illégales de chiens si la Confédération, la PSA et les cantons continuent à collaborer étroitement » assurent Kaspar Jörger, chef de la division Protection des animaux à l'OSAV et Heinz Lienhard, président de la PSA.

### **Renseignements:**

Service des médias, Office fédéral de la sécurité  
alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV)  
Tél. 058 463 78 98  
[media@blv.admin.ch](mailto:media@blv.admin.ch)

Service des médias de la Protection Suisse des  
Animaux PSA  
tél. 079 357 32 04  
[media@tierschutz.com](mailto:media@tierschutz.com)